

**15H00 – 16H00**

**L'INNOVATION AU SERVICE  
DU MAINTIEN À DOMICILE**



# L'INNOVATION AU SERVICE DU MAINTIEN À DOMICILE



**ELISE CABANES**  
Médecin et fondatrice  
EPOCA

**VIGIE - AGE**



**FARIDA MEBAREK**  
Directrice de l'hôpital  
La Boissière (93), du FAM  
CICL, de la MAS et du  
SAVS (92)

**HDJ NUMÉRIQUE**



**THOMAS DAVERGNE**  
Directeur scientifique  
chez Axomove

**HDJ NUMÉRIQUE**



**SOPHIE VILLEDIEU**  
Directrice du centre de gérontologie  
Léopold Bellan

**DISPOSITIF INTÉGRÉ FAVORISANT  
LE MAINTIEN À DOMICILE**

**Dispositif intégré favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et le soutien aux aidants dans le territoire du Mantois .**  
Retour d'expérience de la Fondation Léopold Bellan

Journée régionale de l'innovation en santé – 10 octobre 2023

## La Fondation Léopold Bellan en quelques mots...

- **Fondation reconnue d'utilité publique – Secteur privé à but non lucratif**
- **72 établissements et services – 4 300 lits et places – 2 700 salariés – 300 bénévoles**
- **4 secteurs d'activité :**
  - ✓ **Secteur Sanitaire : hôpital gériatrique, SSR/hôpitaux de jour, HAD**
  - ✓ **Secteur Personnes Agées : EHPAD, SSIAD, SAD**
  - ✓ **Secteur Handicap Adultes : ESAT, Centres d'habitat, SAVS**
  - ✓ **Secteur Enfants et jeunes : IME/IMPRO, crèches, protection de l'enfance**
- **3 principales régions d'implantation : Ile de France, Hauts-de-France, Centre Val de Loire**
- **Un nouveau projet stratégique visant notamment à promouvoir le développement de réponses plus inclusives et modulables.**

- **Un territoire d'implantation privilégié, le Mantois (78), avec 7 établissements PA situés à proximité :**
  - ✓ Le Centre de Gérontologie Clinique de Magnanville : 1 EHPAD de 324 lits, 1 SSIAD de 195 places, dont 1 ESA, 1 service renforcé et un SRAD, 1 ESAT, 1 HAD (35 places), 1 Centre de santé
  - ✓ La Résidence de Septeuil : FAM de 60 places et EHPAD de 102 places
  - ✓ La Résidence de Mantes la Jolie : 1 EHPAD de 82 places, 1 SAJ de 12 places, 1 PFR
- **Un contexte de refonte des projets d'établissement à mener en 2022**
- **Des complémentarités déjà fortes entre les 3 sites... :**  
Lingerie, PUI, prestations ESAT, astreintes médicales et techniques
- **L'ambition de créer à l'échelle du territoire un pôle d'expertises et de vie sociale ouvert sur l'extérieur autour d'objectifs partagés – Elaboration d'une feuille de route territoriale visant la coordination de nouvelles activités dans le cadre d'une offre globale, plus cohérente et lisible pour les partenaires**





## Feuille de route territoriale (1)

### 1 AMBITION STRATEGIQUE

*Disposer d'une offre lisible, différenciée et complémentaire entre les établissements de la Fondation Léopold Bellan*

### 3 ORIENTATIONS STRATEGIQUES TERRITORIALES

- 1. Développer la prévention et répondre aux besoins des personnes fragiles ainsi que de leur entourage*
- 2. Faciliter l'accès à la diversité de notre offre et fluidifier le recours aux autres acteurs du territoire*
- 3. Renforcer l'attractivité de la Fondation Léopold Bellan sur le territoire*

### 1 LEVIER STRATEGIQUE

- ⇒ Apporter des réponses innovantes pour accompagner les usagers de la Fondation

## Feuille de route territoriale (2)

*Orientation 1 : Développer la prévention et répondre aux besoins des personnes fragiles ainsi que de leur entourage*

1. Maintenir les personnes âgées le plus tard possible au domicile en adaptant les dispositifs existants et en anticipant l'EHPAD de demain
2. Renforcer l'hébergement et l'accompagnement du grand âge par le développement de pôles d'expertise
3. Développer l'offre d'accompagnement des soins palliatifs
4. Répondre de manière individualisée aux attentes et besoins des usagers, des familles et des aidants.

*Orientation 2 : Faciliter l'accès à la diversité de notre offre et fluidifier le recours aux autres acteurs du territoire*

1. Piloter les activités et coordonner l'accès à notre offre dans une logique de parcours entre les trois sites
2. Consolider et renforcer les partenariats sur le territoire
3. Garantir la lisibilité l'offre de la fondation Léopold Bellan sur le territoire

*Orientation 3 : Renforcer l'attractivité de la Fondation Léopold Bellan sur le territoire*

1. Coordonner la gestion des ressources humaines à l'échelle du territoire
2. Prendre soin des personnels par la mise en œuvre d'une politique territoriale de qualité de vie au travail
3. Garantir un haut niveau de qualité de l'accompagnement des usagers et des prestations hôtelières
4. Mettre en œuvre la politique institutionnelle de Développement Durable de la Fondation Léopold Bellan

## Les objectifs territoriaux en faveur du maintien à domicile et du soutien aux aidants

- **Résidence de Mantes la Jolie:**
  - ✓ Valoriser une localisation en cœur de ville, déjà ouverte sur l'extérieur avec un service d'accueil de jour très actif et la mise en place d'un Tiers Lieu
  - ✓ Déployer un pôle de soutien aux aidants : ouverture d'une plateforme de répit pour les aidants en janvier 2022
- **CGC de Magnanville**
  - ✓ Compléter la palette de services offerte par le CCGC au service du parcours de la personne
    - ✓ Déployer un Service d'accompagnement renforcé à domicile adossé au SSIAD (ouvert en 2022)
    - ✓ Déployer des places d'accueil d'urgence au sein de l'EHPAD
    - ✓ Se positionner en tant que CRT sur le territoire Nord Yvelines (2023)
- **Levier : positionnement sur ces nouvelles offres dans le cadre de l'AMI PA de 2019**



## PFR de Mantes la Jolie : objectifs, prestations proposées et données 2023

- **Objectifs de la PFR** : mieux accompagner les aidants à domicile, en situation d'épuisement, de repli et démunis face à la maladie.
- **Prestations proposées** :
  - ✓ **Des actions de sensibilisation auprès des aidants pour** identifier les besoins, informer et orienter, proposer du répit sur place ou auprès de partenaires, soutenir grâce à des rencontres avec la psychologue ou la participation à des groupes de parole
  - ✓ **Des activités**, dans des locaux de la résidence, à domicile ou l'extérieur (activités autour des capacités cognitives des personnes, autour du couple aidant/aidé ; relaxation, marche ; aide administrative, sur place ou à domicile, pour pouvoir être guidé dans des démarches, connaître ses droits... ; soutien psychologique ; sorties annuelles pour les aidants/aidés).
- **Données 2023** :
  - ✓ File active de 69 aidants en 2023, +33 aidants en 2023
  - ✓ Equipe de 2,6 ETP (ASG, psychologue, psychomotricienne, ergothérapeute coordinatrice).
  - ✓ Demandes essentiellement orientées vers le soutien (39%), l'information, formation (36%)
  - ✓ Essentiellement des aidants conjoints et enfants
  - ✓ Age moyen : Aidants 67.62 ans ; Aidés : 75.94 ans
  - ✓ Principales pathologies des aidés : 66% maladie d'Alzheimer, 11% AVC
  - ✓ Adressage via le SAJ, le pôle domicile de Magnanville (SSIAD, ESA, centre de santé), les SAD, les EHPAD principalement

## PFR de Mantes la Jolie : points forts et difficultés

- **POINTS FORTS :**

- ✓ Convivialité, climat sécurisant, effets bénéfiques repérés chez les aidants : certains aidants ont noué des relations en dehors du cadre de la PFR, échanges de services,
- ✓ Fluidité des accompagnements notamment grâce aux liens établis avec les services de la Fondation : instauration de réunions d'échange autour des situations communes avec ESA / HAD / SSIAD / PFR (2 réunions organisées)
- ✓ Dynamique de l'équipe et du projet

- **DIFFICULTES :**

- ✓ Zones encore non couvertes
- ✓ Certains profils d'aidants restent peu accessibles : salariés aidants notamment
- ✓ Difficulté à l'accompagnement des aidants des personnes en situation de handicap : besoins et demandes spécifiques, manque de temps pour approfondir ce type d'accompagnements
- ✓ Frein au développement de la PFR lié à des ressources limitées (temps salarié, territoire vaste,<sup>10</sup>...)

## Service renforcé d'accompagnement à domicile : objectifs, prestations proposées et données 2023

- **Objectifs** : proposer une réponse structurée et graduée, construite « à la carte » en fonction du projet de vie des personnes. Mieux coordonner les interventions, en lien avec les partenaires locaux, afin d'éviter les ruptures de parcours et/ou l'absence de réponses pertinentes
- **Prestations proposées (15 places)** :
  - ✓ Evaluer les besoins à domicile : temps de médecin et IPA
  - ✓ Coordonner la mise en œuvre des interventions des partenaires (Ex : portage de repas, télésurveillance, aides à domicile...)
  - ✓ Bénéficier des prestations de l'EHPAD : Ex : animations, repas festifs, aide aux aidants, ateliers thérapeutiques
  - ✓ Maintenir l'activité physique par des séances animées par une équipe de rééducation
  - ✓ Adapter et sécuriser le logement
- **Données 2023** :
  - ✓ Equipe : temps IPA, médecin, IDEC, ergothérapeute, assistante sociale
  - ✓ File active de 18 personnes. 24 personnes accompagnées. Taux d'activité supérieur à 100%
  - ✓ GMP moyen de 528.
  - ✓ 75% de femmes tandis que 25% sont des hommes.
  - ✓ Près de la moitié des personnes prises en charge ont plus de 85 ans.

## Service renforcé d'accompagnement à domicile : points forts et difficultés

- **POINTS FORTS : Démarche active de prévention permettant le maintien à domicile :**
  - ✓ Evaluations gériatriques réalisées par l'IPA
  - ✓ Suivi médical assuré par le gériatre et centre de santé
  - ✓ Coordination par l'IDEC en s'appuyant sur des prestations d'aide.
  - ✓ Bilans nutritionnels réalisées par des diététiciennes
  - ✓ Sécurisation du domicile : prévention des chutes.
  - ✓ Sécurisation du circuit du médicament : convention avec une pharmacie de ville pour la préparation des piluliers.
- **DIFFICULTES :**
  - ✓ Faire sortir les personnes du domicile pour participer à des activités et rompre l'isolement : développement des interventions de bénévoles à domicile.
  - ✓ Nombre de places qui restent insuffisant au regard de la demande : positionnement dans le cadre du CRT.
  - ✓ Manque d'outil de coordination et de suivi pour les intervenants au domicile et familles. Projet d'équiper les bénéficiaires de solutions connectées et numériques via un portail de pilotage pour mieux fluidifier et sécuriser la prise en charge des bénéficiaires.
  - ✓ Nécessité d'un suivi médical renforcé, en raison du désert médical et des faibles déplacements des médecins traitants.



## Hospitalisation temporaire en sortie d'hospitalisation (HTSH) : objectifs, objet de la convention et données 2023

- **Objectifs** : Organiser le parcours de la personne âgée en sortie d'hospitalisation par un séjour temporaire en EHPAD. Faciliter les sorties d'hospitalisation pour des personnes âgées en perte d'autonomie. Améliorer et sécuriser le retour à domicile des personnes âgées. Limiter les DMS à l'hôpital.
- **Modalités d'accueil** :
  - ✓ Construction du dispositif en lien avec l'ARS et le conseil départemental. Convention établie pour 2 ans.
  - ✓ Accueil de 10 patients en sortie d'hospitalisation avec reporting des séjours réalisés
  - ✓ Pour les familles et le patient, dispositif totalement gratuit avec un reste à charge de 20 euros pris en charge par le conseil départemental.
  - ✓ Territoire de la filière de soins gériatriques de l'hôpital ou à proximité du domicile des patients ou des aidants
  - ✓ Pas de bed blockers, un retour à domicile après 30 jours.
- **Données 2023** :
  - ✓ Démarrage en juillet.
  - ✓ 4 structures identifiées dans les Yvelines
  - ✓ 6 séjours d'HTSH, adressés principalement par l'Hôpital de Mantes-la-Jolie.
  - ✓ Parmi ces 6 personnes accompagnées, 2 ont été en HTSH dans une unité protégée et 4 en grande dépendance.
  - ✓ A fin août, 161 jours pour 6 séjours en cours.

## Hospitalisation temporaire en sortie d'hospitalisation (HTSH) : points forts et difficultés

### • POINTS FORTS

- ✓ Grande réactivité de la filière gériatrique du territoire dans ce dispositif, et un vrai travail collaboratif avec les assistantes sociales des établissements, pour fluidifier le parcours de soins des personnes âgées concernées.
- ✓ Plusieurs échanges menés avec la direction de l'hôpital pour communiquer autour de ce dispositif. Présentation en septembre dernier en CME.
- ✓ Déplacement du médecin chef de service de Magnanville à l'hôpital pour évaluer les besoins du patient.

### • DIFFICULTES

- ✓ Certaines situations qui ne peuvent aboutir car les besoins de la personne relèvent davantage d'un SSR que d'un HTSH.
- ✓ Dans la majorité des dossiers, l'HTSH se transforme en hébergement permanent. La santé des personnes âgées est très dégradée, l'aidant est fatigué et un retour à domicile s'avère compliqué.
- ✓ Lorsqu'une personne a une mesure de protection, les délais de réactivité des instances pour monter les dossiers sont parfois long et excèdent les 30 jours.
- ✓ Le renforcement des équipes de l'EHPAD s'avère nécessaire car le travail administratif mais également logistique et soignant est important.

# HDJ Numérique Pathologies Neurologiques Chroniques

10 octobre 2023

Farida MEBAREK FALOUTI, Directrice établissements VYV 3 IDF

Thomas DAVERGNE, Directeur scientifique Axomove

# Structures Expérimentatrices



**Hôpital La Boissière**  
Noisy-Le-Sec (93)  
**HDJ SMR**

**FAM CICL**  
Rueil-Malmaison (92)  
**Foyer d'accueil  
médicalisé**



# Structure porteuse de la solution numérique

**Axomove**  
Loos (59)





# HDJ Numérique Pathologies Neurologiques Chroniques

## OBJECTIFS

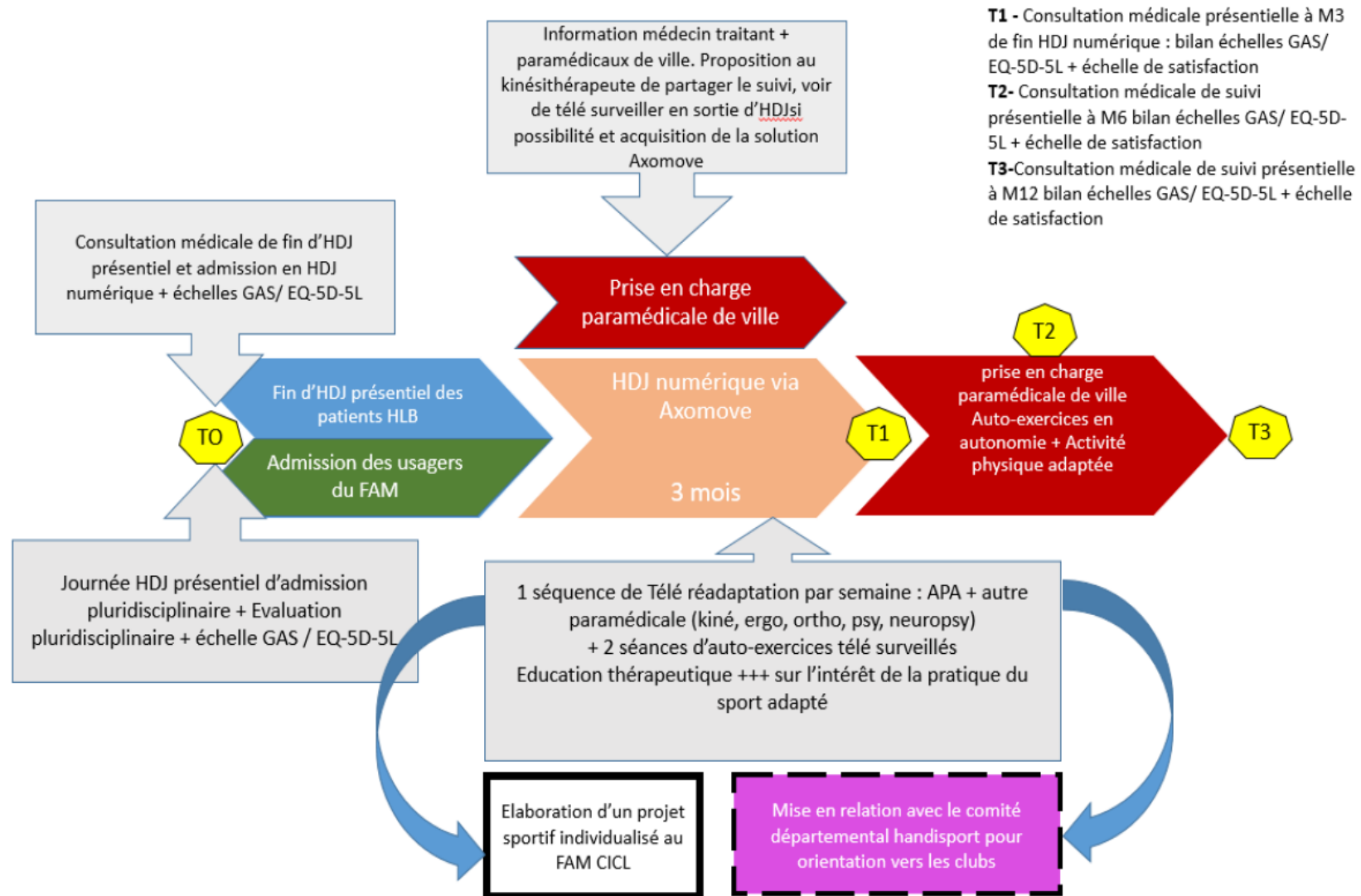
### Pour les patients / usagers :

- Continuité dans le parcours de soin
- Maintien des acquis physiques et fonctionnels
- Empowerment :Rendre les bénéficiaires “acteur” dans la prévention de leur santé,
- Intégrer la pratique d’une activité physique adaptée /auto-rééducation aux activités de vie journalières

### Pour les professionnels :

- ✓ Acquérir de nouvelles pratiques de prise en soins à distance
- ✓ Pérenniser les acquis du séjour
- ✓ Apporter l’expertise MPR à l’équipe pluridisciplinaire médico-sociale
- ✓ Renforcer le lien ville-hôpital en impliquant les paramédicaux de ville
- ✓ Promouvoir l’intérêt d’une plateforme e-santé dans le cadre de la pratique libérale en kinésithérapie pour répondre aux besoins du territoire

# HDJ Numérique Pathologies chroniques- Le parcours de soins innovant





Présentation de la  
solution Axomove

# LES 3 PILIERS DE LA SOLUTION



**L'auto-rééducation**



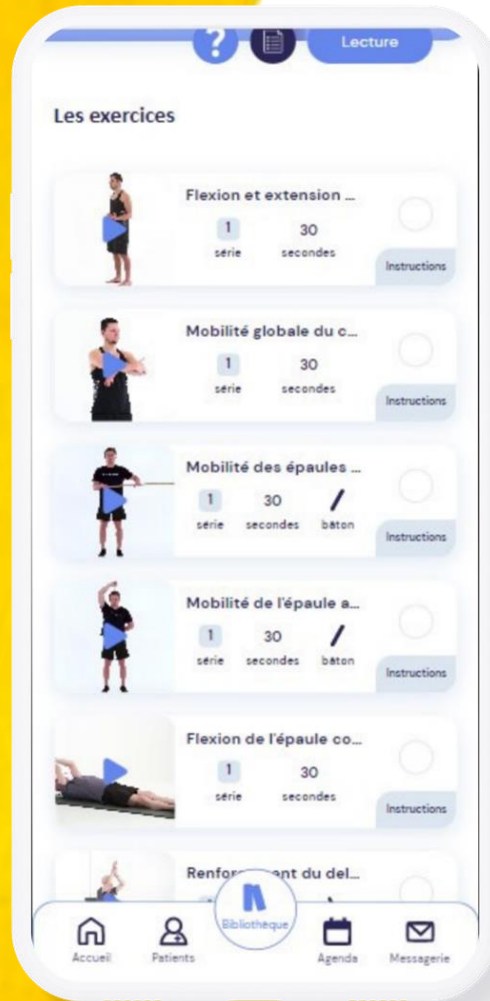
**La téléreadaptation**



**La télésurveillance**



# L'AUTO-RÉÉDUCATION DEVIENT ACCESSIBLE AVEC AXOMOVE !



1500 exercices en format vidéo



Tournées avec des centres experts et des patients



Prescription de programmes d'exercices sur mesure



Programmes modèles par pathologies



Contenus éducatifs pour les patients






Pas de matériel requis



Résultats

Les premières tendances

**30 bénéficiaires inclus** dans le parcours depuis le 14 mars 2023  
**10 professionnels formés** à l'utilisation de la plateforme Axomove

PATIENTS		PROFESSIONNELS	
Communication avec les professionnels	=	88 % d'utilisateurs actifs	
Motivation et effort pour réaliser des auto-exercices à domicile		Nombre de professionnels libéraux ayant fait l'essai de la plateforme	0
64% ont complété plus de 50% du programme (dont 43% ayant complété plus de 70 % du programme)		Effort pour créer un programme d'auto exercice	
Pratique d'une activité physique régulière		Les professionnels trouvent l'animation des séances de télé R et l'utilisation les tableaux de bords faciles.	
75 % souhaitent poursuivre la réalisation d'auto exercices avec Axomove		Les professionnels recommanderaient l'outil à un professionnels de santé	
92 % des bénéficiaires pensent que ce programme a permis de maintenir leur état plus longtemps			



vyv<sup>3</sup> | Île-de-France

•Merci de votre attention